

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de la transition écologique, de la
biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche**

Arrêté du 01 septembre 2025

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au corps des attachés
d'administration de l'État, session 2025**

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État,

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement et la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État,

Vu l'arrêté du 22 avril 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au corps des attachés d'administration de l'État relevant du ministère chargé de la transition écologique ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête

Article 1

Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État ouvert au titre de l'année 2025, est composé comme suit :

Présidente

Madame Bénédicte DEZES, administratrice de l'Etat du deuxième grade.

Membres

Madame Claudia GUERREIRO-DA-COSTA, attachée principale d'administration de l'État, (remplaçant le président dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité d'assurer sa fonction – article 13 de l'arrêté du 30 septembre 2013),

Madame Pauline DECOIN, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État,

Monsieur Matthieu EQUOY, Ingénieur des travaux publics de l'Etat,

Monsieur Jean-Bastien GAMBONNET ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,

Madame Emilie ZANETTE, attaché d'administration de l'Etat.

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 1^{er} septembre 2025,

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Pour la ministre et par délégation.

La cheffe de bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD

2025.09.01 20:14:40